Osthoffen mon village



Le mot du Maire2
Conseil Municipal Principales décisions3/5
Budget primitif 20146
À l'école7
Restauration intérieure de l'église8/9
Paroisse Chorale10
Foyer club11
Pêche Badminton12
Tennis de table13
Tennis14/15
École de musique Civisme16
Don du sang Maisons fleuries17
État civil 2014 Bienvenue
Et plus19
Où s'adresser?20



Le mot du Maire



Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Au printemps 2014, toutes les communes de France ont donné la possibilité à l'ensemble de leur population de s'exprimer et de désigner parmi les électrices et électeurs, celles et ceux qui les représenteront pour gérer leur commune, leur ville ou village.

A toutes celles et ceux qui se sont déplacés à l'urne, soyez remerciés pour votre démarche citoyenne.

Après l'installation de l'équipe municipale, il est de bonne compréhension que cette dernière prenne le temps de s'imprégner de ses responsabilités et de ses charges avec la mesure des moyens financiers toujours plus restreints des collectivités locales.

Tous les grands projets, qui nous sont chers et qui seraient nécessaires, rencontrent des difficultés matérielles et sont d'une complexité juridique dépassant le supportable. Nous n'échappons pas à la rigueur budgétaire imposée sans exception à toutes les collectivités locales et intercommunales. Nous avons néanmoins pu réaliser et mener à bien un certain nombre d'investissements que je vous laisserai le soin de découvrir tout au long de ces pages.

La vie associative est très forte dans notre commune et a vu la naissance de la section «yoga» au sein du Foyer Club. La vie sportive affiche toujours d'excellents bilans. A tous les acteurs qui s'impliquent volontairement dans l'animation, j'exprime mes plus vifs remerciements.

L'ensemble du Conseil municipal et moi-même, ainsi que le personnel qui est à votre service toute l'année, vous remercient pour votre confiance et vous assurent d'œuvrer pour le bien de tous.

Que la Nouvelle Année soit pleine de bonheur, de réussite professionnelle et de santé pour tous!

Votre Maire, Antoine SCHALL



Conseil Municipal Principales décisions

■ EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 11 février 2014

Approbation du compte de gestion, du compte administratif et de résultat, de l'affectation des résultats.

Compte administratif 2013

	Section	Fonctionnement	Section	on Investissement		Total
Dépenses		357 182,37 €		564 812,63 €		921 995,00 €
Recettes		442 942,42 €		143 900,64 €		586 843,06 €
	Excédent	85 760,05 €	Déficit	- 420 911,99 €	Déficit	- 335 151,94 €

Après incorporation des reports de 2012

	Section Fonctionnement	Section Investissement	Total
Dépenses	357 182,37 €	564 812,63 €	921 995,00 €
Recettes	944 992,93 €	276 842,53 €	1 221 835,46 €
	Excédent 587 810,56 € cumulé	Déficit - 287 970,10 € cumulé	Excédent 299 840,46 € cumulé

Ces comptes ont été approuvés à l'unanimité, moins une abstention. Quant à l'affectation des résultats, ceux-ci ont été approuvés à l'unanimité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le compte de gestion établi par le trésorier.

Approbation du budget primitif 2014 ainsi que des taux d'imposition (reconduction des taux 2013) et attribution de l'indemnité de conseil au receveur municipal.

Budget primitif 2014

Le conseil municipal a voté à l'unanimité, le budget primitif 2014, comme suit :

	Section Fonctionnement	Section Investissement	Total
Dépenses	717 300,46 €	973 170,10 €	1 690 470,56 €
Recettes	717 300,46 €	973 170,10 €	1 690 470,56 €

- Reconduction de l'opération « Concours des Maisons Fleuries » en 2014 aux mêmes conditions qu'en 2013.
- Rénovation des éclairages de l'église : attribution des travaux à l'entreprise SZ ELECTRICITE.
- Evaluation foncière d'une propriété dans l'éventualité d'un achat.
- Approbation du compte de gestion du CCAS, du compte administratif ainsi que l'affectation du CA 2013 et du budget primitif 2014.

Conseil Municipal Principales décisions

* Séance du 28 mars 2014

- Elections du Maire et des Adjoints.
- Désignation des Conseillers Communautaires.
- Fixation des indemnités du Maire et des Adjoints.



De gauche à droite : Antoine SCHALL (maire), Thomas MARTIN, Stéphanie CLAUSS-MULLER (adjointe), Marie-Florence HEITZ-BOUILLON, Bertrand HENNENFENT, Martine GUMBINGER, Christophe SARTORI, Marie-Hélène RICHERT, Francis HUMANN, Bernard MULLER (adjoint), Jean-Noël GRAFF, Danielle KESSLER, Jean-François BECHTOLD, Robert COMTE (adjoint) et Catherine GRIES.

* Séance du 7 avril 2014

 Constitution des différentes commissions communales et désignation des délégués des instances intercommunales.

COMMISSION: APPEL D'OFFRES

Le Président : Le Maire : M. Antoine SCHALL,

Son représentant : L'Adjointe au Maire : Mme Stéphanie

CLAUSS-MULLER.

Membres Titulaires: M. Robert COMTE, M. Bertrand

HENNENFENT et Mme Marie-Hélène RICHERT

Membres Suppléants : M. Jean-Noël GRAFF, M. Bernard

MULLER et M. Francis HUMANN

COMMUNICATION - INFORMATION - FLEURISSEMENT

Président de Commission : Mme CLAUSS-MULLER

Stéphanie

Membres: Mme GRIES Catherine, Mme GUMBINGER

Martine, M. MULLER Bernard, M. THOMAS Martin

AFFAIRES SCOLAIRES

Président de Commission : Mme CLAUSS-MULLER

Stéphanie

Membres: M. BECHTOLD Jean-François, M. GRAFF

Jean-Noël, Mme KESSLER Danielle

ELECTIONS

Président de Commission : M. COMTE Robert

Membres : Mme HEITZ-BOUILLON Marie-Florence, M. HENNENFENT Bertrand

SPORTS - LOISIRS - AFFAIRES CULTURELLES

Président de Commission : Mme CLAUSS-MULLER

Stéphanie

Membres: M. BECHTOLD Jean-François, Mme GRIES Catherine, Mme KESSLER Danielle, Mme RICHERT Marie-

Hélène, M. SARTORI Christophe

ENVIRONNEMENT - AMENAGEMENT - URBANISME - SECURITE ROUTIERE

Président de Commission : M. MULLER Bernard

Membres: M. BECHTOLD Jean-François, Mme CLAUSS-MULLER Stéphanie, Mme GRIES Catherine, Mme GUMBINGER Martine, M. HENNENFENT

Bertrand

BUDGET

Président de commission : M. COMTE Robert

Membres: Mme GUMBINGER Martine, M. HENNENFENT Bertrand, M. MULLER Bernard, Mme RICHERT Marie-

Hélène

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
MULLER Bernard	RICHERT Marie-Hélène
GUMBINGER Martine	HENNENFENT Bertrand
KESSLER Danielle	GRIES Catherine
THOMAS Martin	SARTORI Christophe
CLAUSS-MULLER Stéphanie	SCHNEIDER Elisabeth
BECHTOLD Jean-François Ergersheim	DIETRICH Michèle Breuschwickersheim

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Président : M. SCHALL Antoine, Maire

Membres : Mme CLAUSS-MULLER Stéphanie, Mme GRIES Catherine, Mme HEITZ-BOUILLON Marie-Florence, Mme RICHERT Marie-Hélène

S.I.V.U.D'ACHENHEIM

Déléqués titulaires : Mme GUMBINGER Martine.

Mme KESSLER Danielle

Délégués suppléants : M. GRAFF Jean-Noël, M. HUMANN Francis

DESIGNATION D'UN DELEGUE COMMUNAL AU SDEA

M. COMTE Robert, délégué de la Commune d'Osthoffen au sein de la Commission Locale eau potable et des Assemblées Territoriale et Générale du SDEA.

COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Collège des Elus : M. MULLER Bernard Collège des Agents : M. BECHTOLD Christian.

- Délégations du Conseil Municipal au Maire.
- Reconduction de la subvention attribuée au Collège Paul Wernert d'Achenheim destinée à participer au financement des voyages scolaires des enfants demeurant à Osthoffen.

* Séance du 20 juin 2014

- Aliénation foncière : échange foncier lieudit Untere Hochmatt.
- Acquisitions foncières dans le projet d'élargissement de la Rue des Prés.
- Création d'un poste d'adjoint technique.
- Reconduction du contrat de vérification annuelle de l'installation de chauffage de l'église.
- Signature d'un nouveau contrat de vérification annuelle des cloches et de l'horloge de l'église.
- Fixation des loyers annuels 2014 et 2015 des terres communales.

* Séance du 1er septembre 2014

• Renouvellement du bail de la chasse communale pour la période 2015-2024 :

- Consultation des propriétaires par courrier ou courriel
- Affectation au budget communal de la part du produit de la chasse pour les terrains appartenant à la commune
- Délimitation du lot de chasse communal unique à 455ha.
- Choix du mode de location : négociation de gré à gré ou,
 à défaut, consultation par appel d'offres ou adjudication.
- Constitution de la Commission Consultative Communale de la Chasse.
- Aliénation foncière : échange foncier lieudit Untere Hochmatt.
- Détermination des projets appelés à figurer dans le nouveau contrat de territoire 2015/2017.
- Rénovation du réseau des sous-préfectures du Bas-Rhin.
- Décision de transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme.

* Séance du 8 décembre 2014

- Reconduction de baux ruraux précaires et avenants à des contrats de location de terres communales.
- Renouvellement du bail de la chasse communale pour la période 2015-2024 : constitution de la Commission de location.
- Décisions budgétaires et attribution de l'indemnité de conseil au receveur municipal.
- Adoption de décision relative au personnel.
- Lecture et adoption des rapports annuels 2013 de la Communauté des Communes « Les Châteaux » sur les compétences Assainissement collectif, Elimination des déchets ménagers, Réseau câble et du Rapport d'activité 2013.
- Approbation du contrat de territoire Kochersberg-Ackerland-Les-Châteaux conlu pour la période 2015-2017





Travaux

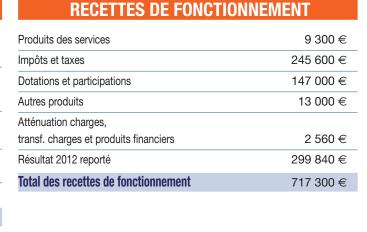
à l'école

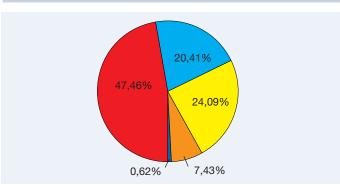
Mise en peinture de la salle de l'école maternelle. Réalisation d'un préau à l'entrée de l'école maternelle



Budget primitif 2014

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 146 380€ Charges à caractère général Eau, combustible, frais d'entretien, assurances, honoraires, télécommunications, taxes... 172 780€ Charges de personnel et gestion courante Salaires et charges sociales, indemnités élus, contributions diverses, service incendie Charges financières 53 300€ Intérêts emprunts Dépenses imprévues 4 440€ Bourses, prix, imprévus 340 400€ Virement à la section investissement





717 300€

Charges à caractère général

Total des dépenses de fonctionnement

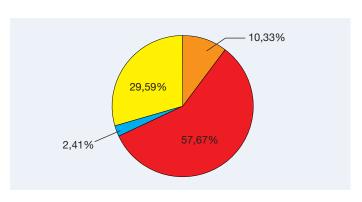
- Charges de personnel et gestion courante
- Charges financières
- Dépenses imprévues
- Virement section investissement

1,30% 41,80% 20,49% 1,81%
Produits des services Impôts et taxes

- Produits des servicesDotations et participations
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
 Atténuation charges, transf. charges et produits financiers
- Résultat 2013 reporté

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement emprunts (capital)	100 500 €
Opérations d'équipements	561 200 €
Dépenses imprévues	23 500 €
Solde reporté	287 970 €
Total des dépenses d'investissement	973 170 €



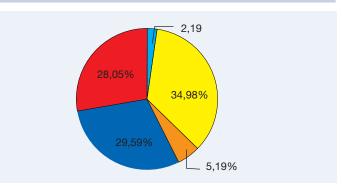
- Solde reporté
- Opérations d'équipements
- Remboursement emprunts (capital)

Dépenses imprévues

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations fonds divers Réserves	21 300 €
Virement de la Section Fonctionnement	340 400 €
Subventions d'investissement	50 000 €
Excédents de fonctionnement	287 970 €
Produits de cessions	273 000 €
water the control of the control of the control of	

Total des recettes d'investissement 973 170 €



- Dotations fonds divers Réserves Produits de cessions
- Virement de la section fonctionnement
- Excédents de fonctionnement
- Subventions d'investissements

À l'école d'Osthoffen cette année

Bilan des actions réalisées de janvier à juillet 2014 :

L'année a débuté par Carnaval où les enfants ont pu venir déquisés à l'école.

Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont suivi un cycle natation à la piscine de Duppigheim. Ils ont également participé à un cycle de basket animé par Petra Sooskwa.

Une semaine allemande a été organisée en juin. Au programme : découverte culturelle, géographique, jeu et goûter allemand pour tous les élèves de l'école.

Et juste avant les vacances d'été, les élèves de CP-CE1 ont proposé une représentation de théâtre aux parents et familles.

De nombreuses sorties ont eu lieu:

- Dans le cadre du projet « venir en aide aux autres », les élèves ont visité la caserne des pompiers de Molsheim en début d'année.
- Le 21 mars, les élèves de maternelle, CP et CE1 se sont rendus à Geispolsheim pour une représentation de danse. Entre théâtre, gestuelle et danse, les enfants ont été invités à un voyage drôle et initiatique à la découverte de l'autre. A l'issue de la représentation, les enfants ont eu la chance de rencontrer les danseurs.
- Le 15 avril, visite au refuge de l'Arche de Noé à Ernolsheim sur Bruche par les élèves de maternelle et



toucher de nombreux animaux et écouter leurs histoires.

- Les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à Strasbourg pour assister à un spectacle franco-allemand.
- Le 27 juin, journée au parc animalier de Rhodes sur la thématique du loup. Sur place, petit train pour les maternelles et marche à la découverte du parc pour les plus grands. Sans oublier le déjeuner tiré du sac!
- Visite du musée Electropolis à Mulhouse le jeudi 3 juillet pour les élèves de CE2, CM1 et CM2.

Depuis la rentrée de septembre

Mise en place des nouveaux horaires avec classe le mercredi matin.



Cette année, les effectifs répartis de la manière suivante :

Pour la classe de maternelle, Marie-Cécile BERNHART avec 22 élèves (6PS, 10MS et 6GS); Cécile LAME, prenant la direction et enseignant aux élèves de cycle II (5 CP et 8 CE1) ; et Marie ORSAT, arrivée cette année à Osthoffen, enseigne aux 22 élèves de cycle III (9 CE2, 7 CM1 et 6 CM2). Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre école.

Cette année, le projet d'école sur le thème du respect sera poursuivi à travers la compréhension des liens sociaux actuels et passés.

Le 11 septembre, tous les enfants de l'école ont participé à une représentation de musiciens présentants difféinstruments de musique (saxophone, guitare, violoncelle, clarinette, trompette ...).

Les élèves de maternelle ont vendangé en octobre et ont fabriqué puis dégusté leur jus de raisin.

La semaine du goût a permis aux élèves de cuisiner tous ensemble du salé (soupe de légumes) et un dessert sucré (gâteaux aux fruits) qu'ils ont dégusté le lendemain.

Restauration intérieure de l'église

Toute restauration intérieure d'une église est une aventure. A Osthoffen, ces derniers mois, elle a pu se concrétiser grâce à l'engagement conjoint de la municipalité et de la fabrique de l'église.

Les générations se souviennent des restaurations passées, comme des points de repères pour la vie d'un village et d'une paroisse. En 2014, certains se sont dit qu'il en allait peutêtre d'une douce folie : la crise économique, la diminution numérique des communautés... Pourtant, une telle démarche est raisonnée. Elle s'inscrit dans la vocation même du bâtiment « église ».



La démarche est patrimoniale. Au cœur d'une communauté humaine, l'église paroissiale est lieu d'art de mémoire. En elle se concentrent le savoir-faire des générations passées, leur quête esthétique et la mémoire d'une communauté. Pour demeurer fidèle à son histoire, il n'est pas vain de vouloir s'inscrire aujourd'hui dans cette histoire.

La démarche est spirituelle. L'église est le lieu habituel du rassemblement de la communauté chrétienne. C'est là que le dimanche sont célébrées la mort et la résurrection du Seigneur, là que les joies et les peines sont vécues ensemble. Restaurer une église, c'est pour les croyants faire acte de foi. Ils disent que ce qui les anime valait pour hier, vaut pour eux aujourd'hui, et vaudra encore pour les générations à venir.

L'église primitive, du début du XIIIe siècle, comportait une tour-clocher précédant une petite nef orientée. De cet édifice, il ne subsiste que le rez-de-chaussée et l'étage de la tour. L'église actuelle, établie selon un axe nord-sud, porte la date de 1826 gravée sur une pierre d'angle du côté de la rue. D'après un renseignement oral, les travaux auraient duré deux ans et auraient été conduits par deux entrepreneurs locaux : Bint et Scheffer. Les deux derniers niveaux de la tour datent de 1837. Le rez-de-chaussée est couvert d'une voûte d'ogives en bandeau retombant sur des colonnettes d'angle à chapiteau décoré, et sans base. La porte d'entrée de la nef est marquée par la présence d'un fronton supporté par deux colonnes en grès. Au-dessus, une niche abrite la statue de Saint-Jacques. L'intérieur rectangulaire, plafonné, comporte cinq travées de baies. Le chœur à une travée droite se termine par une abside à trois pans. L'intérieur mobilier de l'église date du XIXe siècle. Les inscriptions sur les autels latéraux mentionnent une restauration au début du XXe siècle, sans doute la dernière en date. L'église se caractérise par l'unité de son style : tableau du chœur, maître-autel, autels latéraux et chaire. Il convenait de préserver cette unité et de la mettre en valeur.

L'orgue Stiehr-Mockers, quant à lui, avait déjà fait l'objet d'une restauration complète en 1995, campagne menée par le maître-facteur d'orgues Gaston Kern.



La peinture. La tempête du 26 décembre 1999 avait provoqué des désordres au niveau de la toiture, et par voie de conséquence, des infiltrations du côté du clocher. Il a fallu en premier lieu traiter cet endroit avant de procéder à une remise en peinture totale. Les coloris ont été choisis pour s'harmoniser avec les faux-marbres, dont les couleurs ravivées sont apparues lors de la restauration.

La restauration des autels et de la chaire.

Il faut mentionner qu'Osthoffen peut s'enorgueillir de posséder un mobilier intérieur de belle qualité et parfaitement homogène. Contemporain de l'église, avec sans doute quelques



réutilisations d'éléments anciens, le mobilier est d'époque Restauration. Ce style artistique accompagnant le retour de la monarchie en France s'inspire largement du style Louis XIV. C'est la raison pour laquelle les dorures sont toutes traitées en brillant, et non en alternance de mat et brillant. Un sondage a permis de mettre à jour que les marbrures des autels remontaient à la précédente restauration du début du XX^e siècle. Les restes de marbrures anciennes ont montré que les autels étaient auparavant à dominante grise. En raison cependant de la qualité des décors actuels, il a été décidé de les maintenir. Les sondages ont révélé aussi une teinte de bleu lapis-lazuli sur la chaire : cette couleur a été retrouvée aujourd'hui.

L'artiste-restaurateur a déverni les faux-marbres, les a ravivés puis les a revernis. Les dorures ont été reprises intégralement à la feuille d'or. Les sondages ont eux aussi permis de vérifier que les autels étaient primitivement dorés à la feuille. Le tout a donc retrouvé son éclat d'origine et sa belle homogénéité.

L'électricité. S'intéresser au patrimoine et à sa restauration demande aussi de la mettre en valeur. À cette fin, un plan-lumière a été conçu afin

d'offrir un système électrique répondant à la fois parfaitement aux normes de sécurité en vigueur et tout à fait intéressant du point de vue de la consommation. Le plan-lumière permet de valoriser les éléments remarquables tout en offrant un usage cultuel de premier choix.

La menuiserie. Dans les années 1950 et 1960 les stalles du chœur ont été « mises au goût du jour » et défigurées par des caissons en contreplaqué. L'intervention a consisté à enlever ces banquettes et à remettre le plancher en état afin de redonner au chœur une esthétique correcte. Depuis ces travaux, les parquets, neufs, donnent une impression de largeur au chœur.

Deux nouvelles statues. Les autels latéraux étaient flanqués de deux statues en plâtre, produites en série au



début du XX^e siècle. Elles étaient disposées sur des consoles dont le rajout était évident. Après moult tergiversations, il a été décidé de suivre la proposition de l'artiste : débarrasser les autels des rideaux, retrouver le décor peint, faire réaliser deux consoles « cul-de-lampe » dans le style Louis XIV et y placer deux vénérables anciennes statues jusque-là déposées à la sacristie et oubliées de tous, ou presque... Il s'agit sans



doute des pièces les plus précieuses de l'église. La Vierge semble datée du XVII^e siècle et saint Antoine du XVIII^e; toutes deux ont été restaurées avec le principe de la réversibilité (la restauration n'a pas fait disparaitre les éléments plus anciens en-dessous).

La restauration du grand tableau du chœur. Œuvre de Gabriel-Christophe Guérin, le tableau représentant Saint Jacques en prière, avec ses attributs traditionnels, est repris, après sondage préalable. La toile, encore en bon état, mais considérablement encrassée ne laissait quasiment plus apparaître des détails, dont la Sainte Trinité dans le haut ou le village d'Osthoffen représenté dans le coin inférieur. Les médaillons du chœur, avec les évangélistes, ainsi que la toile de la Vierge au plafond, ont aussi été restaurés.

Quelles que soient vos convictions ou vos motivations, vous trouverez sans doute une bonne raison pour soutenir ce projet. La restauration d'une église est une aventure humaine. Elle se vit dans la générosité et le partage. Nous comptons sur vous pour que notre église d'Osthoffen soit encore plus et mieux la vôtre!

P. Michel STEINMETZ, Curé

La paroisse Saint-Jacques le Majeur

Durant tout le mois le juillet, notre église a accueilli une exposition consacrée aux chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle qui parcourent l'Europe pour conduire les pèlerins jusqu'à la tombe de l'apôtre à Santiago en Espagne. Les panneaux ont été mis à disposition par l'association des « Amis de Saint-Jacques en Alsace », basée à Kilstett, fondée en 1998 et qui dispose d'un riche fonds de documentation disponible à la bibliothèque municipale de ce village. Les visiteurs sont venus

nombreux et parfois de loin pour s'informer sur les sites « jacquaires » d'Alsace et d'Europe et ils ont pu en profiter pour admirer notre belle église rénovée.

Afin de soutenir ce bel effort de restauration de notre patrimoine, nous vous invitons à nous rejoindre au foyer le samedi 7 février 2015 pour partager une tarte flambée dans la bonne humeur et la convivialité! Venez nombreux et soyez d'avance remerciés pour votre générosité!



La chorale Sainte-Cécile

2014 démarre tout simplement par un sérieux déménagement... car, bonne nouvelle, l'église va être rénovée! Et cela nous a permis d'entreprendre et de terminer enfin, le rangement de toutes nos partitions!

Nos messes bimensuelles ont été célébrées, pendant ces travaux, dans la salle socio-culturelle de la commune, merci, Monsieur le Maire!

Au printemps, après un très "grand nettoyage" courageusement accompli par ces Dames, nous avons pu réintégrer notre chère, si belle, plus belle encore, Eglise... et même, dans laquelle, nous constatons maintenant, une nouvelle et meilleure acoustique. Dieu en soit loué!

Le 20 juin, nous avons pleuré le décès de notre très grand ami Roger EBERLING, dirigeant et organisateur très efficace de notre inter-paroissialité, laissant tous les choristes dans la tristesse et un profond désarroi.

Par ailleurs, nous signalons que pour nos enterrements, nous avons parfois besoin de choristes de l'inter-paroissialité, mais nous les accompagnons dans leurs paroisses aussi, si nécessaire!

Le 19 octobre, la messe de l'Assemblée Générale de l'Union Sainte Cécile a été célébrée par le Père M. STEINMETZ dans notre belle nouvelle église où était aussi présente, à leur grande joie et satisfaction, une centaine de choristes du secteur.

Cette messe fut suivie de suite, par l'A.G. qui s'est tenue lors d'un déjeuner "Au Canal "à Ergersheim, en présence du Père M. STEINMETZ,

Président de l'USC. Rappelons-le!

Signalons qu'à la mi-novembre, nous avons commencé nos répétitions pour le millénaire de la cathédrale qui sera fêté le 20 juin 2015 (nous prévoyons déjà être 1.700!)

Le 23 novembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monseigneur KRATZ, messe animée avec toutes les chorales de l'inter-paroissialité.

Cette cérémonie fut suivie d'un repas afin de fêter la Sainte-Cécile à Avolsheim!

Comme chaque année dans ce bulletin, nous faisons appel à de nouveaux choristes de 8 à 88 ans! N'ayez aucune crainte, de quelle forme que ce soit, à rejoindre ce groupe très sympathique!

Le Secrétaire : A. SIMONIS.

Foyer Club d'Osthoffen

L'Assemblée Générale du Foyer Club s'est tenue le 24 Avril 2014 dans les locaux de la Section de pêche en présence de M. Antoine SCHALL, maire de la commune, des membres du conseil municipal et des représentants des différentes sections.

Lors de cette Assemblée, un moment de recueillement a été observé par l'ensemble des personnes présentes en mémoire de M. Lucien LUDWIG qui nous a quittés en début d'année 2014.

M. LUDWIG était l'un des membres fondateurs du Foyer Club. Il a exercé les fonctions de vice-président de 1971 à 1973, de trésorier de 1973 à 1978 et de secrétaire de 1978 à 2004. Durant toutes ces années, il avait œuvré avec passion et dévouement au sein du Foyer Club.

ACTIVITÉ

Le comité du Foyer Club s'est réuni trois fois au courant de l'année. Le foyer a été mis à disposition 16 fois pour un montant total de 3.342,40 euros.

EFFECTIFS

L'effectif total des licenciés toutes sections confondues est resté stable pour l'année 2013 : 188 au lieu de 183 en 2012.

Badminton 91 dont 34 jeunes - Tennis 66 dont 26 jeunes - Tennis de table 31 dont 4 jeunes.

RÉSULTAT FINANCIER DU FOYER CLUB

Le rapport financier présenté par notre trésorier M. Pascal HENNING a fait apparaître pour l'exercice 2013 un résultat positif de 1.523,91 euros, en dépenses 3.142,26 euros et en recettes 4.666,17 euros.

Les présidents de section ont présenté un bilan financier et sportif plus que satisfaisant.

RENOUVELLEMENT DU COMITÉ

M. VIOLA Dany n'a pas souhaité se représenter. Le président l'a remercié pour son travail pendant toutes ces années passées au sein de notre association.

Mme Nathalie BOEHLER (Tennis de table) a présenté sa candidature et a été élue à l'unanimité.

COMITÉ POUR 2014

Président & Responsable Location Salle du Foyer : Bernard MULLER, 7 Rue des Vignes, 67990 Osthoffen (03.88.96.51.57 ou 06.58.10.61.90).

Trésorier : Pascal HENNING (Section Tennis), 2 Rue de la Liberté 67990 Osthoffen (03.88.96.50.10)

Secrétaire : Christine DOTT (Section Pêche), 54 Rue Laegert 67117 Handschuheim (03.69.22.35.16)

Lors de l'Assemblée Générale 2012, deux nouveaux membres ont intégré le comité : MM. Rocco NAPOLI (Tennis) et Roland ZEISSLOFF (Pêche).

Tarif mise à disposition foyer :

Soirée privée : 200 euros ; Soirée Nouvel An : 400 euros ; ½ Journée : 100 euros.

Tarif mise à disposition garnitures : 1 Table + 2 bancs, 3 euros

MANIFESTATIONS LOCALES 2015

ORGANISATION D'UN VIDE GRENIER LE DIMANCHE 30 AOÛT 2015

Les membres du Comité remercient la commune pour le soutien apporté à notre Association, nos remerciements vont également à l'ensemble des dirigeants, entraineurs et bénévoles qui s'occupent de leur section tout au long de l'année.

Le comité du Foyer Club et le Président Bernard MULLER vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015.

Du neuf à Osthoffen

Depuis la rentrée 2014, une section **YOGA** a été créée par : Catherine Gries, trésorière, Marielle Noël, secrétaire et Hélène Richert, présidente, composant le comité de cette section.

Le besoin de se relaxer, de se détendre, de faire une pause, est essentiel à notre quotidien et participe à la bonne santé.

Le yoga travaille l'étirement et la souplesse du corps. Il tonifie la charpente musculaire, procure la liberté de mouvement et améliore le souffle. Il contribue au maintien de la santé. Le travail dans le yoga permet de se renforcer progressivement, de se recentrer et de parvenir à un état de

calme, d'équilibre et de sérénité. Il ne demande pas de souplesse initiale et s'adresse à tous les âges. Chaque pratiquant avance sur la voie du yoga à partir de ses capacités propres et progresse à son rythme.

Les cours sont dispensés par Brigitte Meyer, diplômée de la fédération nationale des enseignants de yoga. Les cours ont lieu le lundi de 19 h 30 à 20 h 30 dans la salle du périscolaire dans une ambiance calme et feutrée. Le succès a été immédiat et nous comptons 32 adhérents (quand même deux hommes!).

Hélène RICHERT, Présidente.

Pêche

Chers Amis et Habitants d'Osthoffen.

Nous voici arrivés au seuil de l'hiver. Nous avons été très gâtés cet automne par des températures dignes d'un mois d'août. Les vendangeurs ont achevé leur tâche bien avant l'heure. Les champs de maïs se vident petit à petit pour laisser place à des vues imprenables sur notre belle campagne. Autour des étangs la végétation se pare de toutes les couleurs chatoyantes de fin de saison surtout par grand soleil et fond de ciel bleu.

Toujours autant de pêcheurs chaque semaine. Cette année, il y a eu moins d'animations, mais un public régulier. Et ce, malgré quelques règles à respecter au niveau des appâts qui doivent être le plus naturel possible, afin de respecter le milieu aquatique et permettre à chacun une pêche équitable. C'est agréable de se reposer au bord de l'eau et d'écouter les bruits de la nature.

Un changement de taille a été apporté au planning d'ouverture. Du 1er mai à fin octobre, le comité a accueilli ses membres et autres visiteurs tous les samedi et dimanche. Le site était fermé les jours fériés afin de permettre au comité de se reposer. L'équipe est de plus en plus restreinte mais toujours vaillante à la tâche. Nous recherchons toujours des bénévoles pour des travaux d'entretien (bricolage, jardinage, etc).



Les locaux sont beaux et spacieux pour organiser des petites fêtes de famille. La salle peut contenir 60 personnes. Il y a sur place un bar avec tireuse à bière. La cuisine est très bien équipée pour concocter des repas de l'entrée au dessert. La terrasse extérieure est toute aussi spacieuse et très agréable en été et en soirée. Nous ne pouvons que vous pousser à franchir nos portes afin d'admirer le cadre verdoyant que nous nous mettons un point d'honneur à entretenir tout au long de l'année.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain et vous souhaitons de passer d'agréables Fêtes de fin d'année.

Le comité

Badminton Club d'Osthoffen



BADMINTON CLUB D'OSTHOFFEN



Le club est affilié à la fédération sportive et culturelle de France. Cette affiliation nous permet de maintenir nos cotisations au même coût depuis la saison 2010.

Durant la saison 2013/2014, nous étions 70 membres. Le club garde une vocation 100% loisirs. Notre objectif est de permettre la découverte de ce sport dans une ambiance conviviale. Pour débutants, nous les entrainons afin d'avoir des réflexes de déplacement. Le but est de ne pas se blesser et de garder une bonne condition physique.

LA SECTION ADULTE:

La section adulte est destinée au badminton loisirs. Néanmoins, afin de rencontrer d'autres joueurs, le club s'est affilié avec l'avant-garde du Rhin (AGR). Ces échanges avec d'autres clubs affiliés permettent aux participants de s'adonner à ce sport sans aucune pression.

LA SECTION JEUNE

Le but est de faire progresser les jeunes. Les entraineurs sont bénévoles.

Les horaires des créneaux jeunes du samedi (sauf pendant les vacances scolaires):

- 10 h 45 à 12 h 00 pour les 9-11 ans
- 13 h 30 à 14 h 45 pour les 11-13 ans • 14 h 45 à 16 h pour les 13-17 ans.

Cette année encore, nous avons pu maintenir les tarifs constants.

Section Adulte: 75 euros

Couple: 130 euros

Section Jeune: 55 euros et 40 euros par enfant supplémentaire.

Il existe des tarifs dégressifs suivant la composition de la famille.

Les horaires de la section adulte :

- le mercredi de 19 h à 22 h 30
- le dimanche de 18 h à 20 h 30.

Section tennis-de-table

Cette saison, la section compte 25 membres dont 5 jeunes. Le nombre de licenciés a légèrement diminué cette année.

BILAN SPORTIF DE LA SAISON



La saison dernière, 5 équipes Séniors ainsi qu'une équipe Cadets étaient engagées dans le championnat AGR.

Les résultats étaient très satisfaisants dans l'ensemble. Quatre équipes ont terminé le championnat sur le podium.

L'équipe 1 a évolué en EXCELLENCE (le plus haut niveau en Alsace) et s'est classée deuxième.

L'équipe 2 évoluant en PROMOTION D'HONNEUR du secteur de Molsheim a terminé à la troisième place.

L'équipe 3 évoluant également en DIVISION 1 s'est classée première.

L'équipe 4 évoluant en DIVISION 2 a également terminé à la première place.

L'équipe 5 évoluant en DIVISION 2 termine 5ème. L'équipe CADETS termine à la 6^{ème} place.

LES COUPES DU SECTEUR DE MOLSHEIM

KESSLER Steeve et STROH Christophe ont gagné en catégorie 50 à NC.

La famille TOVAE (père et fils) a remporté la catégorie 80 à NC.

COMITÉ

Président : D. BOEHLER - tél: 03 67 08 45 85

Vice Président et entraîneur : J.P SATTLER - tél: 03 69 22 50 41

Trésorier : B. TOVAE

Secrétaire : N. BOEHLER

Responsable site internet : A. LUDWIG Correspondant presse : B. MULLER

COTISATIONS ET ENTRAINEMENTS

Tarif: Adultes: 50 euros - Jeunes: 40 euros Les entraînements ont lieu le mardi soir de 19h30 à 20h30 pour les jeunes et jusqu'à 22 h30 pour les adultes. Il est possible de pratiquer ce sport en compétition mais on peut également jouer en loisirs.

Les matches à domicile ont lieu le vendredi soir. Nous invitons les habitants d'Osthoffen à venir voir les matches de nos différentes équipes.

Il est possible de connaître le programme des rencontres et suivre les résultats des équipes sur notre site internet: **tennis-de-table-osthoffen.over-blog.com**





Tennis



LE CLUB REPREND LA BALLE AU BOND...

La saison tennistique 2013-2014 est une année particulièrement réussie en cette année de 25^{ème} anniversaire du club, créé en 1989.

DES ANIMATIONS ...

Week-end du 13/14 avril : journée Portes Ouvertes et opération PASS TENNIS le 13 avril. À noter que le Pass Tennis (licence offerte par la FFT et tarifs club réduits) est ouvert d'avril à fin août : une dizaine de nouveaux membres y ont adhéré en 2014.

Le mini-tournoi « Handicap » a drainé 23 compétiteurs sur les courts, avec son lot de surprises grâce à sa formule équilibrant les écarts de classement.

TMC

(Tournoi multi-chances) : organisé le 29 juin, il a ravi 12 joueuses de 4° série. La formule sur la journée, 3 matchs minimum, repas et animations au club a séduit les filles. À refaire.

TENNIS TOUR 67

Quand le comité départemental se déplace dans les clubs et les écoles... le 3 octobre 2014 : acté avec l'ancienne direction de l'école début 2014, l'école n'a pas participé à cette animation pour des raisons de calendrier.

La fête du tennis a quand même drainé 23 enfants sur les courts (Périscolaire + Club) et leur a permis de découvrir notre sport dans une approche pédagogique et ludique.

La soirée débat s'est terminée par une collation offerte par le club. A noter l'inscription au club de 3 nouveaux enfants.

ECOLE DE TENNIS...

Le sérieux d'Anthony Willmann DE du club, secondé par Vlado Kostovski a

remis les jeunes (et leurs parents) en confiance. Les effectifs se sont étoffés avec 25 jeunes.

8 joueurs et joueuses séniors se sont entraînés les lundis soir.

CHAMPIONNAT JEUNES...

3 équipes d'entente avec Breuschwickersheim ont disputé le championnat départemental. Les résultats sont insuffisants.

Filles 15/16 ans - Div.2-Poule D:

2V/1D: 3° sur 5

Mixte 9/10 ans - Div.1-Poule A:

1V/4D: 5° sur 6

Garçons 13/14 ans - Div.3-Poule F:

1V/4D: 5° sur 6

CHAMPIONNAT SÉNIOR D'ÉTÉ

5 équipes ont défendu avec brio les couleurs d'Osthoffen.

Dames 1 – Div.3-Poule A : 2V/1N/2D : 2° sur 6

Dames 2 – Div.3-Poule L : 1N/4D : 6°

Messieurs 1 – Div.3-Poule B : 5V : 1° sur 6 et montée en D2

Messieurs 2 – Div.3-Poule N : 5V : 1° sur 6 et montée en D2

Messieurs 3 – Div.3-Poule O : 2V/3D : 4° sur 6

Bravo aux deux équipes Messieurs 1 & 2 pour leur montée.

COUPE DU CRÉDIT MUTUEL (MIXTE)...

Une équipe NC à 30/1 a défendu les couleurs d'Osthoffen.

Phase préliminaire-Poule C : 1V/2D : 3° sur 4 et éliminée.

CHAMPIONNAT +35/+45 ANS D'AUTOMNE

Dames+35-Div.3-Poule C: 2V/3D: 3° sur 6

Messieurs+35-Div.4-Poule L : 3D :

4° sur 5

Messieurs+45-Div.4-Poule A

3V/1D: 1° sur 6 et montée en D3. Bravo aux anciens!

OPEN OSTHOFF'2014: UNE ANNÉE RECORD...

230 inscrits, dont 21x2°s, 91x3°s, 105x4°s et 13xNC. Une programmation compliquée mais bien réussie sur nos deux courts en terre et quelques matchs à Obernai. Le tableau + 55 messieurs, rajouté en dernière minute, a totalisé 22 inscrits.

Les vainqueurs :

Dames: G. FRIEDRICH 15/1 bat C.

STEGEL 15/1: 7/5-6/3

Messieurs: J. WALTISBERGER 4/6 bat A. CASPAR 5/6: 6/4-7/6

+ 35 Dames : M. MOREIRA 30 bat M. NASSEH 15/5: 7/6-6/3

+ 35 Messieurs : P. UHL 15/2 bat

G. LUDWIG 15/1: 6/1-2/6-6/4

+ 55 Messieurs : G. BOTZUNG 15/4 bat F. ORESSER 15/4: 6/4-7/5

CLÔTURE DE LA SAISON 2013/14 LE 30 SEPTEMBRE

Les effectifs sont stabilisés à 73 membres pour la saison 2013-2014. Une affluence record au tournoi Open, ainsi qu'au Couscous du 15 juin et aux soirées Pizza et Flam's a apporté une touche sympathique à la saison et un résultat financier à la hauteur des efforts des bénévoles du club. Nous essayerons à nouveau d'émoustiller vos papilles le dimanche 14 juin 2015. Réservez cette date.

OSTHOFF'2015 du 30 mai au 21 juin 2015

SAISON 2014/2015 C'EST BIEN PARTI...

Baby-Tennis dès 3 ans

Un groupe Baby-Tennis a démarré les Jeudis à 16h avec 3 enfants. Message aux mamans : l'inscription reste ouverte... L'école de tennis accueille 21 enfants et 17 adultes.

Avec Anthony les lundis de 16h30 à 22h30 et Vlado les jeudis de 16h à 20h30.

Classements 2015...

22 classés, dont 5 troisièmes séries et 17 4° séries (M. KELHETTER 15/2; V. LIEBER 15/4; N. KUNTZ 15/4, B. KELHETTER 15/5; S. SOERENSEN 30)

Quelques mots encore pour remercier tous les bénévoles qui participent à l'existence du club et aux évènements sportifs.

Nous n'oublions pas nos sponsors et annonceurs pour leurs dons au club : Boulangerie Schlosser, Coba-Est, Fromagerie du Coin, Metzger-Muller, CCM Les Châteaux, Tennis Ware-House, Absolutif's, Domaine JM Bechtold, Viola & Fils, Mylène Abhyanga, Isabelle Graff, HD Clim, Electricité du Haut-Barr, Bruno Lanter. Merci à eux.2013/2014

MEMBRES DU COMITÉ

Président et Com., Juge Arbitre JAT2 : Carmelo SEMINATORE, 8 rue des Vignes, 67990 Osthoffen -(07.62.12.92.28)

> Pour suivre la vie du club, voir les infos détaillées sur le site : tcosthoffen.fr

Trésorier et Correspondant : Pascal HENNING, 2 rue de la Liberté, 67990 Osthoffen - (06.07.90.09.25) Tennis au féminin :

Véronique HENNING, 2 rue de la Liberté, 67990 Osthoffen -(06.78.60.11.04)

Isabelle GRAFF, 14 rte de Strasbourg, 67990 Osthoffen - (06.72.19.80.55) Responsable Adultes :

Bernard KELHETTER, 22 rue des Faisans, 67120 Ernoslheim sur Bruche - (06.09.41.44.46)

Responsables Matériel:

Rocco NAPOLI, 14A rue des Bleuets, 67120 Dachstein - (06.27.20.64.30) Swenn SOERENSEN, 5 rue de Zehnacker, 67310 Wasselonne - (06.80.22.58.43)

Enseignant Diplômé d'Etat:

Anthony Willmann - (06.63.10.30.81) Enseignant AMT : Vlado Kostovski (06.13.53.76.85)



École de musique

L'école de musique dirigée par Daniel Jurquet accueille chaque samedi, à l'école, les enfants de tout âge et tout niveau souhaitant étudier l'accordéon, le clavier, le piano et la formation musicale.

Au cours de cette année, trois élèves se sont distingués au piano lors des épreuves régionales de la

coupe de France EMA (Écoles de Musique Associées):

- Angélique MARTIN : 2^e prix plaquette en catégorie Poussin
- Louise HENNENFENT : médaille d'or en catégorie Débutant
- Clara LAMOTTE: 1er prix ooupe en catégorie Préparatoire 1.

Cette dernière a effectué une belle prestation lors de finales de la coupe de France qui se sont déroulées à Rungis. Elle se classe 3^e sur le plan national avec une 2^e plaquette or.

L'actualité peut être suivie sur www.danieljurguet.com.

Civisme: nous vous rappelons encore...

TROTTOIRS ET CANIVEAUX: Veillez à ce que trottoirs et caniveaux soient toujours propres afin de faciliter l'écoulement des eaux. En cas de neige ou de verglas, il vous appartient de prendre les mesures nécessaires pour éviter les chutes. Votre responsabilité est engagée.

LE BRUIT : L'utilisation de machines à moteur thermique telles que tondeuses, tronçonneuses... ou autre machine « bruyante » est autorisée les jours ouvrables de 7h à 12h et de 13h à 20h ainsi que les dimanches et jours fériés de 9h à 12h.

Pensez à la tranquillité de vos voisins.

VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE : Tenez-le en laisse !

- Ne le laissez pas se promener librement dans le village ou ailleurs.
- Ne lui permettez pas de faire ses besoins ni sur la voie publique, ni sur les trottoirs, ni devant la maison d'autrui. Evitez d'imposer ces désagréments aux autres. Vous n'aimeriez pas trouver des déjections devant chez vous.
- Les massifs de fleurs sont particulièrement attirants. Pensez à ceux qui doivent les entretenir!

PLANTATIONS D'ARBRES PRÉS DU MUR MITOYEN OU À LA LIMITE NON MATERIALISÉE : LES RÉGLES

En principe, il faut se référer aux règlements particuliers (règlement du lotissement, règlement ou usages constants et reconnus) et les respecter.

A défaut de ces règlements particuliers, l'article 671 du code civil prévoit que les arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être :

- plantés à 2 mètres de la ligne séparative des deux terrains, s'ils doivent dépasser 2 mètres de hauteur ;
- plantés à 50 centimètres de la ligne séparative s'ils ne dépassent pas 2 mètres.

La distance se calcule du centre de l'arbre à la ligne séparative des terrains.

ELAGAGE DES VÉGÉTAUX : La taille des végétaux (haies, branches, etc.) qui surplombent la limite de l'alignement avec le domaine public est OBLIGATOIRE, ceci afin d'éviter les accidents sur la chaussée par chute ou par manque de visibilité.

EN CAS DE LITIGE AVEC LE VOISINNAGE

Voici les coordonnées des conciliateurs de justice pour le secteur d'Osthoffen :

Mme MOHR - 03 88 78 46 22 • M. CHARLIER - 03 88 68 90 38

Permanences à la mairie de Molsheim le 2ème mercredi de chaque mois de 15 h à 17 h.

Le don du sang : n'hésitez pas et venez...

Il ne coûte rien, et produit beaucoup
Il enrichit celui qui le reçoit
Sans appauvrir celui qui le donne
Il ne dure qu'un instant
Mais peut sauver un mourant
On ne vous refusera pas le sang
Dont vous avez besoin
Alors soyez généreux
Donnez le vôtre
Nul ne sait si un jour il n'aura
Pas besoin de sang

Responsable local:

FOURNAISE André (06.86.99.70.70)



- 5 mars 2015 à Furdenheim
- 21 mai 2015 à Furdenheim
- 23 juillet 2015 à Osthoffen
- 1er octobre 2015 à Osthoffen
- 10 décembre 2015 à Quatzenheim

Maison fleuries : les lauréats 2014



CATÉGORIE 1 Maisons avec décor floral et jardin visible

BECHTOLD Marguerite
10 rue des Seigneurs

EHRHARD Joseph 6 rue du Pressoir

FIX Jean-Pierre 3 rue du Loess

FUSS Simone et Raymond 15 rue du Pressoir GASSER Pascal et Philippe 12 route du Kochersberg

GLESS Louis 10 rue du Pressoir

GRAFF Isabelle et Jean-Noël 14 route de Strasbourg

KOEBEL Bernard 22 rue des Vignes

MULLER Bernard 7 rue des Vignes

SATTLER Jean-Paul 2 rue du Foyer

SCHMITT Pascal 5 rue du Foyer

CATÉGORIE 2 Maisons avec possibilités limitées de fleurissement

BECHTOLD Laurette
1 rue des Fleurs

GRAFF André et Bernadette 5 rue des Forgerons ILLER Monique et René 5 rue du Parc

MARTIN Anne 2 rue des Prés

MULLER Etienne et Nicole 5 rue de l'Église

SCHALL Christiane et Antoine 9 rue des Prés

SCHNEIDER Liliane 11a rue des Seigneurs

SCHWEITZER Véra 5 rue du Parc



État civil 2014...



- ALTIDE Antoine le 4 février
- ALTIDE Gabriel le 4 février
- HECKMANN Xavier le 13 mars
- CRAMATTE Capucine le 24 juin
- WALTER SCHALL Gabin le 13 juillet
- MULLER Ethan le 14 août
- AUVRAY CORREIA Nina le 17 septembre

DÉCÈS

• CLAUSS Marie Thérèse née MULLER décédée le 4 février



- LUDWIG Lucien décédé le 6 février
- PRIMARD Hubert décédé le 24 octobre
- MEY Roland décédé le 9 décembre
- STROH Alphonse décédé le 19 décembre

GRANDS ANNIVERSAIRES 2014

85 ans:

- GANGLOFF Alice le 1er mars
- CROMER Claude le 13 mai
- ULRICH Albert le 3 juillet
- HUCK Marie-Joséphine le 24 septembre

Noces d'or :

- SCHNEIDER Robert et Lilly Anna le 4 avril
- JEHL Francis et Marlène le 11 avril
- MURPHY Arthur et Mary le 26 septembre
- GASSER Léon et Marianne le 16 octobre

Noces de diamants :

• KOPP Joseph et Alice le 4 juin





Bienvenue...

À Sébastien Bechtold!

Sébastien Bechtold a rejoint les effectifs du personnel de la mairie depuis le 1er septembre 2014. Sa grande polyvalence lui permet d'occuper la fonction d'employé communal en binôme avec Christian Bechtold. Il prend en charge l'entretien des bâtiments, la maintenance des matériels communaux et a notamment travaillé sur la restauration de l'église. Il veille également au bon fonctionnement de l'éclairage public et à l'entretien des espaces verts.

Et plus...

Réouverture du Passe Temps

Réouverture du Passe Temps avec une nouvelle équipe aux fourneaux et en salle...

Le Passe Temps a rouvert ses portes à la rentrée avec à sa direction une nouvelle équipe qui vous accueille tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi midi et soir ainsi que les samedi et dimanche soirs. Au menu, vous retrouverez une cuisine traditionnelle avec des produits frais. Le midi, le restaurant propose un buffet d'entrée plus le plat du jour à 9,10€ ainsi

que des suggestions du chef. Tous les soirs, tartes flambées et commandes à la carte. La grande nouveauté est la mise à disposition d'un espace dédié aux enfants et de la bibliothèque de libre échange. La grande salle permet comme par le passé d'accueillir des banquets et la terrasse d'été sera réouverte aux beaux jours.

Le Passe Temps

17 rue Principale - Osthoffen 03 88 96 57 62

email : le passetemps@laposte.net



Sarl Détails



DETAILS : agencement, décoration et rénovation de l'habitat

Vous souhaitez réaménager, décorer votre intérieur, pensez à la SARL Détails à Osthoffen. Christophe Thomas intervient sur tous les travaux d'intérieurs et d'agencement et plus spécialement la pose et la fabrication d'éléments sur mesure. Il propose également d'effectuer des travaux de menuiserie (pose de portes, de fenêtres), d'entretien tel qu'électricité ou sanitaire, de décora-

tion tel que la pose de peinture, d'enduits, de revêtements muraux ou encore de revêtement de sol. La rénovation est aussi un de ses domaines d'activité avec la mise en place de plafond tendu, d'isolant ou encore le montage de cloisons.

Christophe Thomas – 3 rue du Parc Osthoffen – tél : 06 89 61 52 73 – e-mail : thom.chris@wanadoo.fr – www.sarl-details.fr

Les associations

FOYER CLUB et CORRESPONDANT LOCAL DES DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE : Président : M. MULLER Bernard 7 rue des Vignes - 67990 Osthoffen - Tél. 06.58.10.61.90, muller.bernard@evc.net

FOYER CLUB - Section « PECHE » : Secrétaire : Mme DOTT Christine, 54 rue du Laegert - 67117 Handschuheim - Tél. 03.69.22.35.16 - Port. 06.10.14.46.37, jean.dott @estvideo.fr

FOYER CLUB – Section « TENNIS DE TABLE » : Président : M. BOEHLER Dominique, 21 rue des Prés - 67990 Osthoffen - Tél. 03.88.96.52.26, domboehler@aol.com

FOYER CLUB - Section « YOGA » : Présidente : Mme RICHERT Hélène, 21 rue de la Liberté - 67990 Osthoffen - Tél. 03.69.20.37.31, h.richert@evc.net

CHORALE : Présidente : Mme VIOLA Marie-Claude, 3 route de Strasbourg - 67990 Osthoffen - Tél. 03.88.96.01.01

TENNIS CLUB: Président: M. SEMINATORE Carmelo, 8 rue des Vignes - 67990 Osthoffen - Port. 07.62.12.92.28, contact@tcosthoffen.fr, http://tcosthoffen.fr

BADMINTON CLUB: Président: M. BECHTOLD Jean-François, 91 rue de Wolxheim - 67120 Ergersheim - Port. 06.16.94.51.58, bechtoldjeff@hotmail.com

MAIRIE

6, rue Principale
Tél.: 03 88 96 00 90
Fax: 03 88 96 57 37
Heures d'ouverture:
Lundi de 13h à 18h
Mercredi de 8h à 12h
Vendredi de 13h à 16h
commune.osthoffen@evc.net

• POMPIERS : faire le 18

(Sirène en haut de l'escalier de la Mairie)

• SAMU : faire le 15

• TRÉSORERIE

- TRUCHTERSHEIM 10, rue des Faisans - B.P. 6 Trésorier : M. Pierre BARDON Tél. : 03 88 69 60 58

- ILLKIRCH "Collectivités" HÔTEL DES FINANCES 13 Cours de l'Illiade 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN Tél.: 03 90 40 65 00

GENDARMERIE

1, rue de la Gendarmerie TRUCHTERSHEIM Tél.: 03 88 69 60 08

• ÉCOLE

1 et 6 rue Principale Tél.: 03 88 96 53 13

Directrice: M^{me} Cécile LAME

• COMMUNAUTÉ DE PAROISSES

Père Michel STEINMETZ 3 Place de l'Eglise 67120 ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE

Tél.: 03 88 96 00 69 michelsteinmetz@yahoo.fr

• COLLÈGE PAUL WERNERT

Rue du Collège ACHENHEIM

Principal: Dominique GAMBOTTI

Tél.: 03 88 96 02 42

• LA POSTE

1, rue du Hahnenberg

ITTENHEIM Tél.: 3631

• BUS INFOS RESEAU 67

Tél.: 09 72 67 67 67

• COMMUNAUTÉ DE COMMUNES «LES CHÂTEAUX»

Secrétariat : MAIRIE DE HANGENBIETEN

Tél.: 03 88 75 06 60 Fax: 03 88 75 79 19 cc.leschateaux@evc.net

• ÉLECTRICITÉ DE STRASBOURG

Agence de Molsheim 1, rue Ernest Friederich 67121 MOLSHEIM Cedex Tél.: 03 88 20 60 60

• S.D.E.A.

Espace Européen de l'Entreprise 67309 SCHILTIGHEIM Cedex

Tél.: 03 88 19 29 19

NUMÉRICABLE

14, rue des Mercuriales 67450 LAMPERTHEIM Tél. : 10 55

• PÉRISCOLAIRE OSTHOFFEN

Rue du Foyer Tél.: 03 90 29 69 74

www.mairie-osthoffen.fr

Directrice de la publication : Stéphanie CLAUSS-MULLER

Ont collaboré à ce numéro :

Catherine GRIES - Martine GUMBINGER - Bernard MULLER Martin THOMAS

